

Image not found or type unknown



Fin de contrat vdi et non paiement des commissions

Par **ccilo**, le **06/07/2009** à **15:50**

Bonjour,
L'entreprise pour laquelle je travaillais en tant que VDI a mis fin à mon contrat pour motif de faute grave. Malgré cela a-t-elle le droit de ne pas me rétribuer mes commissions sur juin ? J'assimile cela à du non-paiement de salaire. Merci pour vos conseils avisés.